Archives de sciences sociales des religions

160 | octobre-décembre 2012
Bulletin Bibliographique

Matthieu Bréjon de Lavergnée, Histoire des Filles de la Charité, XVIIe-XVIIIe siècles. La rue pour cloître

Préface de Dominique Julia. Paris, Fayard, 2011, 690 p.

Daniel-Odon Hurel

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/assr/24251
DOI : 10.4000/assr.24251
ISSN : 1777-5825

Éditeur
Éditions de l'EHESS

Édition imprimée
Date de publication : 30 décembre 2012
Pagination : 126
ISSN : 0335-5985

Référence électronique
Daniel-Odon Hurel, « Matthieu Bréjon de Lavergnée, Histoire des Filles de la Charité, XVIIe-XVIIIe siècles. La rue pour cloître », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 160 | octobre-décembre 2012, mis en ligne le 21 février 2013, consulté le 21 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/assr/24251 ; DOI : https://doi.org/10.4000/assr.24251

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.

© Archives de sciences sociales des religions

Matthieu Bréjon de Lavergnée, Histoire des Filles de la Charité, XVIIe-XVIIIe siècles. La rue pour cloître

Préface de Dominique Julia. Paris, Fayard, 2011, 690 p.

Daniel-Odon Hurel

RÉFÉRENCE

Matthieu Bréjon de Lavergnée, Histoire des Filles de la Charité, XVIIe-XVIIIe siècles. La rue pour cloître, Préface de Dominique Julia. Paris, Fayard, 2011, 690 p.

1 Ce premier de deux volumes consacrés à l'histoire d'une congrégation « phare » de la vie religieuse de la France d'Ancien Régime constitue en quelque sorte la première synthèse d'envergure concernant cette famille qui ne soit pas le fruit d'une historiographie interne. L'auteur fonde son travail à la fois sur les archives privées (celles des Filles de la Charité et celles des Lazaristes) et les fonds publics, en particulier les saisies révolutionnaires. À la fois histoire d'une famille religieuse, mais aussi histoire des femmes, cet ouvrage s'étend sur onze chapitres. Les cinq premiers sont consacrés aux figures fondatrices et au processus de fondation et les suivants s'attachent à analyser la gestion du pouvoir, la sociologie des entrées, la spiritualité, puis la mise en place d'une congrégation nationale avec maison-mère avant que toute la France ne connaisse la diffusion de cette famille religieuse assurément neuve dans le paysage du « catholicisme au féminin » pour reprendre l'expression de Claude Langlois. Chacun des chapitres s'achève par la publication d'un ou de plusieurs documents relativement courts, mais considérés comme essentiels : citons le Règlement de vie dans le monde de Louise de Marillac (p. 100-103), lettres patentes de 1657 (p. 225-229), les conditions pour entrer chez les filles de la Charité (p. 319). À cet ensemble de documents, on peut ajouter l'unique annexe constituée du tableau récapitulant les noms des supérieurs et des directeurs de la compagnie des Filles de la Charité, entre 1660 et 1790.

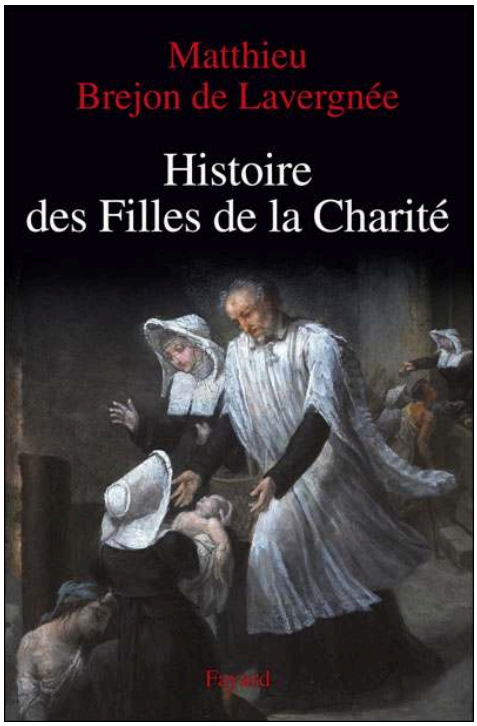

2 Après avoir rappelé et revisité avec une grande précision chronologique la biographie de Vincent de Paul, l'auteur s'attache à comprendre la personnalité de Louise de Marillac en évoquant en particulier le problème de sa naissance illégitime, de mère inconnue, puis orpheline de père à l'âge de treize ans. L'auteur, avec prudence, met en perspective cette jeunesse complexe tout en insistant sur la difficulté de comprendre précisément la nature de cette construction individuelle et spirituelle. Une expérience originale et une rencontre exceptionnelle sous la forme d'une synthèse entre les esprits de François de Sales et de Bérulle et la direction spirituelle de Vincent de Paul, avec trois éléments identifiés : la confiance, l'abandon et la patience. Apparaît alors le troisième « protagoniste », Marguerite Naseau, définissant une réelle complémentarité entre l'« invasion mystique » et l'« invasion missionnaire » dans les campagnes, ce qui permet à l'auteur de parler au chapitre VIII de « mystique active ». L'auteur contextualise précisément et décrit avec précision les « visites pastorales » de Louise de Marillac et de ses compagnes faites auprès des confréries de charité en Île-de-France dans ces années 1629-1633. Ce pragmatisme conduit à la création des « consœurs » pour aider les Dames de charité dans les œuvres spécifiques auprès des malades et des pauvres. Cette évolution aboutit donc, en 1633, à la création des Filles de la Charité,

résultat de ces deux expériences : la vocation personnelle et complexe de Louise de Marillac et celle, collective, des filles servant dans les confréries des Dames de la Charité. L'analyse de ce qui est véritablement une « communauté nouvelle » se fait autour des dix premières années et de quatre spécificités : le recrutement géographique provincial, mais autour de Paris dans un premier temps, une formation de base (rudiments scolaires), mais aussi « médicale » (plutôt sur le tas) et spirituelle tout autant adaptée (obéissance, indifférence, modération et renoncement à soi-même), une diversification progressive des œuvres (dans les paroisses, auprès des malades, en relation avec les marguilliers...) et enfin une insertion complexe dans la société (rapports parfois délicats avec les curés, avec les femmes dévotes qui les soutiennent ou encore avec les pouvoirs).

3 L'année 1642 constitue un tournant essentiel dans cette histoire avec à la fois les vœux perpétuels de Louise de Marillac et la nécessité, étant donné l'essor de la famille, de procéder à un effort de structuration de l'ensemble et d'institutionnalisation, une longue période qui s'étend des années 1640 à 1670. M. Brejon de Lavergnée analyse avec précision les aspects juridiques des contrats d'établissements en partant de celui d'Angers avant d'évoquer les approbations archiépiscopales puis pontificales et civiles (1646-1657). Pourquoi un tel succès dans un tel contexte ? L'auteur évoque l'habileté juridique certaine de Vincent de Paul, la dimension sociologique du recrutement (ces filles de la Charité sont de « basse condition » et n'inquiètent donc pas les canonistes), un contexte ecclésial avec la diffusion parallèle des confréries soutenues par les évêques et enfin une demande sociale autour de la scolarisation et la médicalisation. Avec la disparition des fondateurs (1660) s'intensifient la question normative et l'urgence de fixer l'organigramme des Filles de la Charité. L'auteur examine ainsi au chapitre VI la longue maturation normative (1658-1672 avec Mathurine Guérin puis au début du XVIIIe siècle avec le Père Jean Bonnet) et ses résultats. Parallèlement (chapitre X), se constitue la maison-mère des Filles de la Charité selon un long processus, entre 1641 et 1692, celle-ci étant à la fois un lieu de pouvoir, un lieu de prière, un lieu de formation, un lieu de retraite et un lieu de bonnes œuvres pour le quartier de Paris concerné. De façon parfaitement cohérente, la sociologie du recrutement est de nouveau abordée avec une élévation progressive du milieu social d'origine en lien avec la diffusion sociale et géographique des Filles de la Charité comme en témoigne l'ensemble des quatre cents établissements au moment de la Révolution et dont on saisit, grâce à d'excellentes cartes, la géographie et la chronologie, qu'il s'agisse des hôpitaux ou des paroisses. En se diffusant, les filles de la Charité diversifient leur présence en milieu urbain (65 %) et rural (35 %), reflétant ainsi aussi la typologie des fondateurs, institutionnels ou individuels (écrasante majorité de la noblesse) qui témoignent ainsi du mélange entre impératifs religieux et sociaux dans la volonté de bénéficier de la présence de la congrégation. L'auteur évoque enfin la réalité du service des pauvres autour des trois principes de la réforme catholique : catéchiser, instruire et sauver. Tout cela est envisagé à partir de sources clairement identifiées comme les contrats d'établissements déjà évoqués, le « livre des départs » qui permet d'analyser les mobilités des Filles de la Charité et les lettres d'obédience des lazaristes, non sans s'interroger sur la diversité des situations, au chevet des malades, que l'on soit dans un hôpital de campagne ou un grand établissement urbain, ou dans les écoles paroissiales.